

BBCA Quartier : vers le quartier bas carbone

Hélène Genin
Association BBCA
Paris, France



1. Réduire les émissions de CO₂ du secteur du bâtiment, une priorité pour le climat

Les émissions de carbone sont la principale cause du changement climatique dans le monde et le secteur du bâtiment est en France le secteur le plus émissif devant les transports. 1 m² de bâtiment neuf construit aujourd'hui en France, c'est 1,5 tonne de CO₂ émises sur une période de 50 ans : 40% sur l'exploitation et 60% sur la construction. Pour relever le défi de la neutralité carbone à horizon 2050, il va falloir à la fois réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre mais également augmenter notre capacité à stocker le carbone que nous avons émis. Le bâtiment neuf et rénové est clef pour ces deux défis.

2. L'Association BBCA, fer de lance de la construction bas carbone

Reconnue d'intérêt général, membre du Comité de pilotage E+C-, en charge de la préparation de la Règlementation environnementale 2020, l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) rassemble les principaux intervenants de l'acte de construire (120 membres - architectes, promoteurs immobiliers, aménageurs et collectivités, constructeurs et bureaux d'étude). L'Association BBCA a pour objectif de diviser par 2 les émissions de CO₂ dans le bâtiment. Elle œuvre à la prise de conscience de l'urgence climatique, au développement de la connaissance sur le bâtiment bas carbone et à la valorisation des bonnes pratiques.

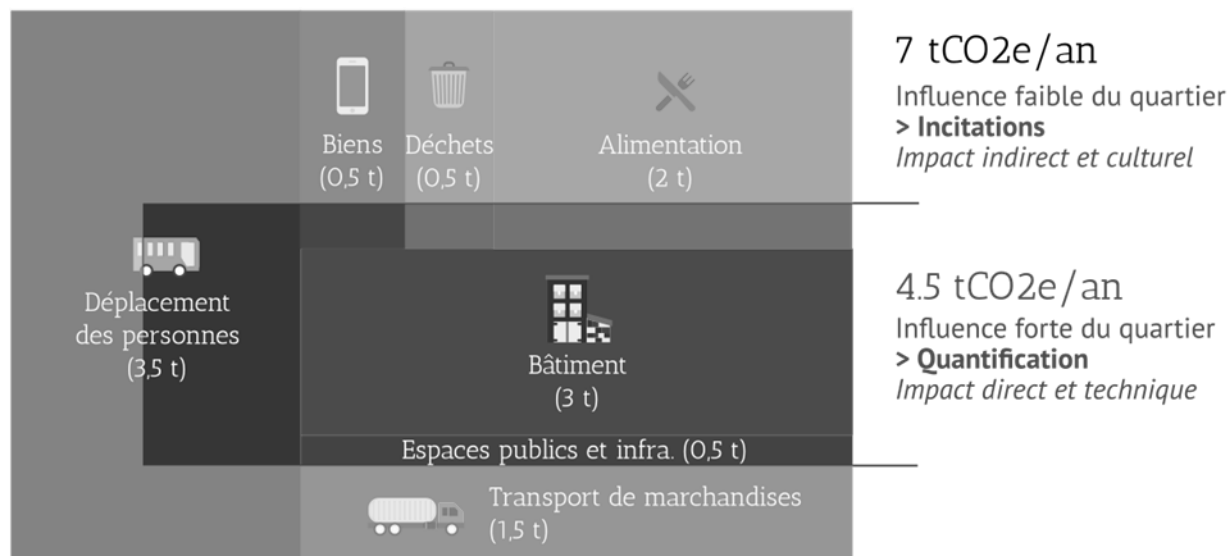
3. Le label BBCA Neuf ou Rénovation, l'engagement pour le climat

L'Association BBCA a lancé le premier référentiel de mesure de l'empreinte carbone du bâtiment et le premier label de valorisation de l'excellence en 2016. Le label BBCA, déjà remis à 40 bâtiments neufs ou rénovés, atteste de l'exemplarité carbone d'un bâtiment et mesure ses émissions sur les trois phases de son cycle de vie (ACV) : construction/rénovation, exploitation et fin de vie. Il valorise toutes les démarches bas carbone : à la conception architecturale, à la construction (économie, mixité des matériaux, conservation de l'existant...) et à l'exploitation (réduction des consommations, énergie faiblement carbonées, ENR...). Il prend également en compte les bénéfices du stockage carbone des matériaux bio-sourcés ainsi que les efforts accomplis en termes d'économie circulaire (mutabilité, fin de vie).

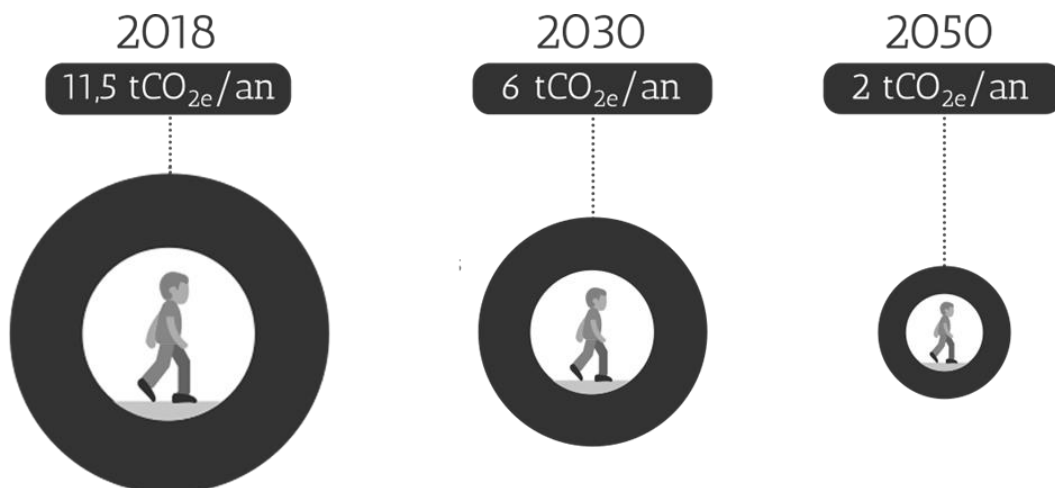
4. Avec BBCA Quartier, l'Association BBCA ouvre la voie vers le quartier bas carbone

L'empreinte carbone des Français représente en moyenne 11,5 tonnes d'équivalent CO₂ par français et par an. 40 % relèvent directement des choix techniques d'aménagement du quartier : le bâtiment est le plus émissif (2,6 tCO₂ équivalent d'impact quartier), devant les déplacements de personnes (1 tCO₂ équivalent d'impact quartier), les infrastructures et espaces publics (0,5 tCO₂ équivalent d'impact quartier), viennent ensuite l'alimentation, les déchets, les biens de consommation et le transport de marchandises.

Français moyen = 11,5 tCO_{2e}/an



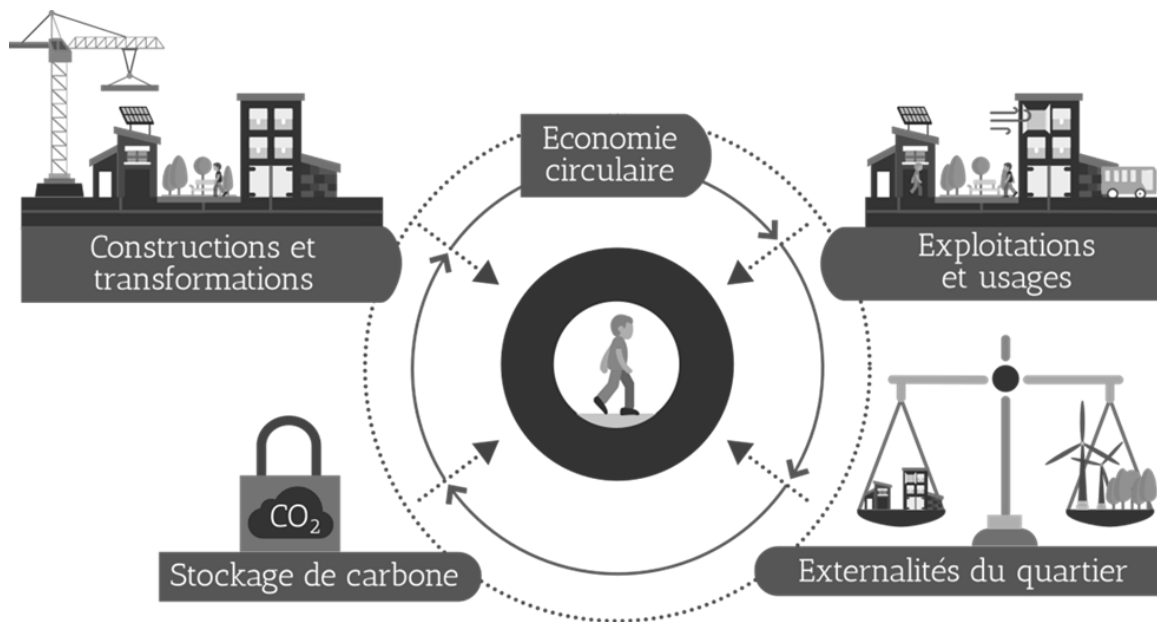
L'objectif pour 2050 est de diviser par plus de 5 l'empreinte carbone des Français en passant de 11,5 à 2 tonnes d'équivalent CO₂ par français et par an. Les solutions existent pour y parvenir mais il faut agir vite car, en termes de changement climatique, gagner lentement c'est perdre.



Evolution des émissions brutes carbone d'un français pour l'objectif 2°C (avec prise en compte de l'évolution démographique). L'atteinte de la neutralité carbone en 2050 passera par une augmentation en parallèle de la séquestration.

La démarche BBCA Quartier esquisse un référentiel bas carbone à l'échelle du Quartier.

L'utilisateur, usager du quartier, est placé au centre de la démarche qui repose sur cinq grands leviers :



- Construction et transformation
- Exploitation et usages
- Stockage de carbone
- Économie circulaire
- Externalités du quartier

Les quatre premiers piliers sont directement dérivés de la démarche bâtiment bas carbone, socle du label BBCA Neuf ou Rénovation.

Le cinquième pilier « externalités du quartier » est nouveau, il tient compte des contributions du quartier à bonifier ou pénaliser ses performances carbone au-delà de son seul périmètre ; il ouvre aussi à la compensation carbone en permettant aux acteurs du quartier de compléter leurs actions sur le quartier par des compensations maîtrisées hors du quartier.

A ces 5 piliers s'ajoute la prise en compte de la gouvernance et de l'horizon temporel, pour définir la trajectoire à poursuivre à horizon 2050.

L'étude BBCA Quartier est disponible sur demande sur le site www.batimentbas carbone.org.

Les travaux BBCA Quartier ont été conduits à l'initiative de l'association BBCA par le CSTB et Elioth (filiale du groupe Egis), avec le soutien de BNP Paribas Real Estate.

Crédits images : BBCA Quartier